

OBLIGATOIRE SI APPLICABLE

OBLIGATOIRE SI PRODUIT OU PROCÉDÉ DANS LE CHAMP

RPC-SUP-074

CONDITIONNEL - à afficher pour les produits dans le champ. Fixer la cible propre à chaque produit avec le nuancier reconnu retenu par l'établissement.

PRODUIT / RECETTE : _____

Nuancier officiel, sectoriel ou fournisseur utilisé : _____

TRÈS CLAIR

DORÉ CIBLE

À SURVEILLER

TROP FONCÉ

RÈGLE DU POSTE

Viser la couleur claire définie pour ce produit. Contrôler le résultat à chaque réglage ou changement de recette. Si le produit est plus foncé que la cible : isoler le lot, prévenir le responsable, régler temps/température et tracer la décision.